

Détails de production du mois de septembre :

La production nucléaire a représenté 76,2 % de la production (87,8 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 33 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80% (55,8 % en puissance brute du parc),
- 23 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90% (38,1 % en puissance brute du parc).

Statistiques des données consolidées du mois de septembre :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 64,5 % pour le nucléaire,
- 18,5 % pour les combustibles fossiles,
- 16,8 % pour l'hydraulique,
- 18 % pour l'éolien,
- 15,7 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 75 % et le minimum a été de 1,2 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 69,4 %.

Le mois de septembre a été marqué par une période où la production éolienne a été importante, du 6 au 15 (voir pages 6, 8, 15 et 18). Cela s'est traduit par une baisse de la production à partir du gaz (voir page 24) et des rejets de CO₂ (voir page 25).

Un record de production éolien + photovoltaïque a été obtenu le 11 septembre à 13h30 avec une production de 13 GW, soit 24,5 % de la consommation.

La production hydraulique (facteur de charge de 16,8 %) est inférieure à celle de septembre 2016 (facteur de charge de 18,4 %). La production à partir des combustibles fossiles a été en baisse (facteur de charge de 18,5 % alors qu'il était de 24,9 % en septembre 2016). Ces éléments ont abouti à un pourcentage de production d'électricité décarbonée de 90,5 % (87 % en septembre 2016). La quantité de CO₂ rejetée a été de 55,8 g/kWh alors qu'elle était de 73,9 g/kWh en septembre 2016.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a été exportateur, il a représenté 11,2 % de la production.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.